DD MOTO TEAM

Lieu dit : La Vallée - 69550 SAINT JEAN LA BUSSIERE - France

Tel : +33 (0) 4 74 89 03 54 - Fax : +33 (0) 4 74 89 08 40 - E-mail : contact@ddmototeam.com - Site Internet : www.ddmototeam.com

Bulletin de commande

Date de la commande ……

Adresse de facturation	Adresse de livraison (si différente de l'adresse de facturation)
Nom …… Prénom ..... Adresse …… …… CP …… Ville ..... Pays ……	Nom …….. Prénom ..... Adresse …… …… CP …… Ville …….. Pays ……

Téléphone fixe ……..….. Portable ……..…...
Fax ……..…… E-mail ……

Votre moto

Modèle …….. Type ……..…. Année ……. N° de série ……..…..… Couleur ……

Qté	Référence pièce et Désignation	PU TTC	Montant TTC
Participation aux frais de port et d'emballage, expédition COLISSIMO SUIVI **** valable uniquement pour la France Métropolitaine et la Corse*** ***Autres destinations, nous consulter.*** Ce forfait peut être majoré pour les expéditions de pièces particulièrement lourdes (ex 4 pots d'échappement, amortisseurs, batteries, kits chaînes, selles… (nous consulter)			Forfait 9 €*
MONTANT TOTAL T.T.C.			

MODE DE REGLEMENT (à joindre obligatoirement à la commande)

Attention ! Les pièces ne sont pas mises de côté pendant l'attente du règlement.
Elles peuvent donc être vendues par ailleurs entre temps.
Les commandes réglées par Paypal, chèque, mandat ou virement ne sont traitées qu'à réception du règlement.

❑ Chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de DD MOTO TEAM)
❑ Mandat
❑ Virement (IBAN : FR76 1190 7008 3008 3210 7993 402 / BIC : CCBPFRPPCFD)
❑ Paypal (en utilisant l'adresse dd-moto-team@wanadoo.fr)
❑ Contre remboursement (tarif COLISSIMO SUIVI ci-dessus + taxe contre remboursement en vigueur. Nous consulter)
❑ Carte bancaire n° I__I__I__I__I I__I__I__I__I I__I__I__I__I I__I__I__I__I

Date de validité I__I__I I__I__I Fin du n° dans cadre signature I__I__I__I

Signature obligatoire

Les articles retournés pour échange ou remboursement doivent avoir été livrés depuis 10 jours maximum et être restitués dans leur état d'origine. Passé ce délai, aucun échange ou remboursement ne sera effectué.

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en qualité de Membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale.